

COMMENT FONCTIONNE LE CMJ?

LES COMMISSIONS : les membres du **CMJ** élaborent leurs projets en ateliers, composés de plusieurs élus.

Le **CMJ** s'organise en 4 commissions par mois qui traitent chacune des thèmes différents :

- **Solidarité** (ex. : organisation de collectes...)
- **Animation** (ex. : organiser un concours sur la Ville)
- **Cadre de vie** (ex. : proposer idées d'aménagement urbain)
- **Communication** (ex. : informer des actions du CMJ)

Les projets envisagés sont ensuite présentés en Assemblée Plénière, aux élus des autres commissions et à M. le Maire.

LES ASSEMBLÉES PLÉNIÈRES : elles sont publiques et sont présidées par le Maire ou son représentant. Les commissions y exposent leurs projets afin d'être soumis au vote avant la mise en œuvre sur la Ville.

→ **Tous les temps de travail ont lieu en mairie, les mercredis après midi en dehors des périodes de vacances scolaires de 14h à 15h30.**

DATES À RETENIR :

- Du 21 septembre au 3 octobre 2020 : information dans les classes relative au **CMJ**, distribution des déclarations de candidatures
- Du 21 septembre au 30 octobre 2020 : dépôt des candidatures
- Lundi 3 novembre 2020 : campagne d'affichage des candidatures
- Jeudi 19 novembre 2020 : élections
- Samedi 5 décembre 2020 : journée d'intégration des jeunes élus à partir de 10h

Contact : Claire Cléro, coordinatrice
mail : cmj@gournay-sur-marne.fr / portable : 06 64 45 34 29



GOURNAY
SUR MARNE



ÉLECTIONS
DU CONSEIL
MUNICIPAL
DES JEUNES



TU HABITES GOURNAY ?

- > TU VEUX PARTICIPER À L'AVENIR DE TA VILLE EN EXPRIMANT TES IDÉES AU SEIN DU CMJ ?
- > CELA DEMANDE DE L'IMAGINATION, DE L'ENTHOUSIASME, DU DYNAMISME, DE LA BONNE HUMEUR, DU TEMPS ET DU TRAVAIL !
- > SE PRÉSENTER EXIGE DE RESPECTER SES ENGAGEMENTS !

PRÉSENTATION DE GOURNAY

→ Gournay-sur-Marne est une commune française, située dans le Département de la Seine Saint Denis, en région Île-de-France, à 16,8 km à l'est de Paris. Ses habitants sont appelés les **Gournaysiens**.

→ Au 1^{er} janvier 2019, la ville comptait **6 924 habitants** recensés. Elle fait partie de la Métropole du Grand Paris ainsi que du Territoire Grand Paris-Grand Est. **Les jeunes représentent entre 20 % et 25 % de la population.**

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Il permet aux Jeunes Gournaysiens élus par leurs camarades de participer pleinement à la vie communale à travers l'élaboration et la mise en œuvre de projets sur la ville. C'est un lieu d'échanges où tous les enfants et jeunes de la ville ont la parole par l'intermédiaire de leurs élus.

Le CMJ est le moyen idéal pour s'initier à la citoyenneté et exercer ses droits et ses devoirs avec, en arrière plan, l'intérêt collectif. C'est aussi un bon moyen pour découvrir le fonctionnement d'une Mairie et mieux connaître sa ville.



QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT?

Tout jeune scolarisé en CM1, CM2, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} au sein d'un établissement scolaire de la ville **et** domicilié sur la commune peut être candidat. Les candidats sont élus au scrutin uninominal.

QUI SONT LES ÉLECTEURS? COMMENT SE COMPOSE LE CMJ?

Les élèves scolarisés dans un établissement scolaire de la ville en CM1, CM2, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}.

Chaque jeune vote pour un candidat de son niveau de classe. Il y a 3 représentants élus par niveau de classe. Le CMJ sera donc composé de 15 jeunes élus.

Les élèves n'habitant pas la ville peuvent voter mais ne peuvent pas être élus.



SI JE SUIS ÉLU, JE M'ENGAGE À :

- Être présent à la soirée de proclamation des résultats
- Être présent à la journée d'intégration des élus
- Œuvrer pour l'intérêt général et le bien de tous
- Être force de proposition et de réalisation de projets
- Représenter les jeunes auprès des élus adultes
- Être présent à une commission minimum par mois
- Être présent aux réunions plénières (2 ou 3 par an)
- Être présent à 2 événements municipaux par an (ex : vœux du Maire, commémoration du 11 novembre et/ou du 8 mai...)
- Respecter les deux ans de mon mandat